

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DISTRIBUÉ OU PUBLIÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS AU CANADA EN AUSTRALIE OU AU JAPON.

AXA a placé avec succès une émission de dette subordonnée

AXA annonce aujourd'hui avoir réalisé avec succès le placement, auprès des investisseurs institutionnels Euro, d'une émission de dette subordonnée à échéance 16 avril 2040 avec une option de remboursement anticipé à partir du 16 avril 2020 (30NC10). Les obligations émises paient un coupon à taux fixe jusqu'à la première date de remboursement anticipé, puis un taux variable avec une majoration d'intérêts de 100 points de base par la suite. Le coupon fixe est de 5,25%. La marge initiale contre swap s'élève à 205 points de base. La transaction a suscité une forte demande de la part des investisseurs avec un livre d'ordre souscrit plus de 6 fois.

La notation des obligations est BBB+ pour Standard & Poor's et anticipée à A3 et BBB pour Moody's et Fitch respectivement.

Le règlement des obligations est prévu le 16 avril 2010.

Les obligations devraient être éligibles en capital d'un point de vue réglementaire et agence de notation dans les limites applicables. La transaction a été structurée pour être en ligne avec les derniers avis publiés sur les critères d'éligibilité en capital Tier 2 sous Solvabilité II.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique d'AXA de gestion active de sa structure financière.

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. Pour l'année 2009, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 90,1 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 3,9 milliards d'euros. Au 31 décembre 2009, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 014 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est négociée sur la plateforme OTC QX sous le symbole AXAHY.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site institutionnel du Groupe AXA : www.axa.com

Relations investisseurs AXA

Mattieu Rouot: +33 1 40 75 46 85
Gilbert Chahine: +33 1 40 75 56 07
Paul-Antoine Cristofari: +33 1 40 75 73 60
Sylvie Gleises: +33 1 40 75 49 05

Relations presse AXA

Emmanuel Touzeau: +33 1 40 75 46 74
Armelle Vercken: +33 1 40 75 46 42

Actionnaires individuels AXA : +33 1 40 75 48 43

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques, identifiés ou non, et des incertitudes et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer notamment à la section « Avertissements » page 2 du Document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

États-Unis

Ce communiqué et les informations qui y figurent ne doivent pas être distribués aux États-Unis. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou ni une sollicitation d'une offre d'achat pour des titres aux États-Unis. Les titres mentionnée dans ce communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne peuvent ni être offerts ni cédés aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act. AXA n'a pas l'intention d'enregistrer toute ou partie de l'offre de titres aux États-Unis et n'a pas l'intention de faire une offre publique aux États-Unis.

Canada, Australie et Japon

Les titres ne pourront être offerts, vendus ou acquis au Canada, en Australie ou au Japon.